



Les Challenges de Jeunesse et Entreprises 2011 *"Les jeunes Ambassadeurs des entreprises"*

PRESENTATION DU CONCOURS

- 1 - L'Association Jeunesse et Entreprises travaille depuis 24 ans au *rapprochement des jeunes et de l'entreprise*. *Les Challenges de Jeunesse et Entreprises répondent tout à fait à cet objectif* car ils offrent aux étudiants en techniques commerciales, vente, gestion, l'opportunité de rencontrer des entreprises de leur environnement, comptant plus de 10 salariés, créées depuis plus de trois ans et dirigées par leurs créateurs, dans les domaines de l'industrie, du commerce, des services (hors banques et assurances) et du BTP.
- 2 - *Concours national, "Les Challenges d'AJE"* s'inscrivent dans le cadre *des projets tutorés* que conduisent les étudiants au cours de l'année scolaire. Chaque année, de nombreux étudiants informent AJE des bons résultats qu'ils ont obtenus lors de la présentation écrite et orale de leur projet tutoré.
- 3 - Cette opération originale constitue souvent le *premier contact réel de l'étudiant avec l'entreprise* (recherche et sélection d'entreprises locales dirigées par leur créateur, contact téléphonique, prise de rendez-vous, déplacement dans l'entreprise, échanges avec le dirigeant ou l'un des cadres de direction, coopération étroite pour établir le dossier du concours...) *et un réel projet d'entreprise*.
- 4 - Les Challenges d'AJE permettent à l'étudiant :
 - ▶ de *"s'immerger" dans l'entreprise* : découverte du site, de l'activité, de l'organisation, des produits, des spécificités...
 - ▶ d'établir *une relation humaine et un dialogue* avec les personnes qu'il rencontre dans l'entreprise ;
 - ▶ d'initier *un contact privilégié avec un chef d'entreprise créateur* qui lui parle du démarrage de son activité, de ses difficultés, de ses succès et de son plaisir à exercer son métier ;
 - ▶ et de présenter les entreprises visitées au travers d'un *dossier étoffé et bien argumenté avec matériel promotionnel à l'appui*, dans la (les) catégorie(s) choisie(s) en accord avec l'entreprise.
- 5 - L'étudiant *informe régulièrement AJE de la progression de sa démarche* et lui adresse dans les délais impartis, le(s) dossier(s) complet(s) de chacune des entreprises engagées.
- 6 - L'étudiant devient *"l'Ambassadeur de l'entreprise"* visitée et valorisée au travers des "Challenges de Jeunesse et Entreprises" et participe au *"Salon des Entreprises"* véritable vitrine d'exposition qui précède la *manifestation de remise des prix à Paris*.
- 7 - *Les Clubs Jeunesse et Entreprises*, dans les régions où ils sont implantés, constituent un appui précieux pour les étudiants se lançant dans l'opération.